



Procès-Verbal du Conseil Municipal

Séance du mardi 4 juillet 2023

Par suite d'une convocation en date du 30 juin 2023, les membres composant le Conseil Municipal se sont réunis à la mairie, le mardi 4 juillet 2023 à 19h00, sous la présidence de Sylvie TARAGON, Maire.

Présents : Sylvie TARAGON, Anne-Laure GUILLET, Laurie FALCONNIER, Joffrey DUBOC, Muriel FAVRE, Virginie KOCH, Virginie MIANI, André QUILLOT, Vivian ROUSSEL, Éric SOGNO-LINA.

Pouvoirs : Hervé BOUËDEC à Éric SOGNO-LINA, Jean-François REVILLOUD à Joffrey DUBOC, Audrey VALLEZ à Sylvie TARAGON.

Absent excusé : Yves LEGER

Lesquels forment la majorité des Membres en exercice.

Monsieur Vivian ROUSSEL est nommé secrétaire de séance en application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

♦ **Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 16 mai 2023**

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 16 mai 2023 est approuvé à l'unanimité.

♦ **Compte rendu des décisions prises**

Madame le Maire indique aux membres du Conseil Municipal qu'elle a signé, dans le cadre de ses délégations, la vente de la parcelle communale 0A 146 aux Vernettes de 120 m² pour un montant de 7 200 € le 15 juin 2023.

1. Déclassement et désaffectation du bâtiment communal de l'ancienne garderie – DEL 2023 31

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que le bâtiment de l'ancienne garderie situé 94 route de Grange Bulod, doit sortir du domaine public de la commune car il n'est plus affecté au service public « garderie » depuis juin 2022.

Madame le Maire propose donc le déclassement de l'immeuble précité et son intégration dans le domaine privé de la commune.

Ces formalités sont indispensables pour que la commune puisse louer ce bâtiment en vue de l'installation dans ce local d'un commerce « épicerie/pause gourmande ».

Résultats des votes :

Pour	Sylvie TARAGON (avec le pouvoir d'Audrey VALLEZ), Anne-Laure GUILLET, Laurie FALCONNIER, Joffrey DUBOC (avec le pouvoir de Jean-François REVILLOUD), Virginie MIANI, André QUILLOT, Vivian ROUSSEL, Éric SOGNO-LINA (avec le pouvoir d'Hervé BOUËDEC).
Abstention	
Contre	

2. Projet épicerie : demande de subvention – DEL 2023 30

Madame le Maire rappelle à l'assemblée le projet d'installation d'une épicerie multiservices dans le local communal de l'ancienne garderie. Elle présente le dispositif de la Région Auvergne-Rhône-Alpes qui peut prendre en charge 30% des travaux réalisés par la collectivité pour un minimum investi de 34 000.00 €. Elle propose au Conseil Municipal de déposer un dossier de demande d'aide financière pour ce projet.

Madame le Maire expose au Conseil Municipal une liste de travaux non exhaustive et en attente d'acceptation par la commune, envisagée dans le bâtiment :

- remise aux normes de l'électricité
- création d'une ouverture dans un mur
- installation de volets roulants
- installation d'un poêle à granulés

Joffrey DUBOC et Éric SOGNO-LINA sont sceptiques quant à l'utilité d'installer un poêle à granulés qu'ils jugent onéreux. Virginie MIANI alerte sur le fait de bien noter sur le bail que la gérante devra s'assurer que les visites de sécurité pour vérification de l'électricité et l'incendie ont bien lieu annuellement, le bâtiment étant un ERP (Etablissement Recevant du Public).

Madame le Maire précise que les travaux sont pour certains indispensables, comme la mise aux normes de l'électricité, et pour d'autres facultatifs.

Elle propose de faire la demande de subventions et de revoir ensuite ce qui est envisageable ou non. Après discussion, le Conseil Municipal décide d'autoriser le Maire à déposer un dossier de demande d'aide financière auprès de la région Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre du dispositif « Aménager un premier ou dernier commerce en milieu rural ».

Pour	Sylvie TARAGON (avec le pouvoir d'Audrey VALLEZ), Anne-Laure GUILLET, Laurie FALCONNIER, Joffrey DUBOC (avec le pouvoir de Jean-François REVILLOUD), Virginie MIANI, André QUILLOT, Vivian ROUSSEL, Éric SOGNO-LINA (avec le pouvoir d'Hervé BOUËDEC).
Abstention	
Contre	

Madame le Maire ajoute que la commission cadre de vie a discuté de plusieurs demandes de la future gérante concernant l'aménagement extérieur :

- élagage des frênes situés derrière les armoires électriques : fait.
- élagage du pommier qui obstrue le bâtiment : Virginie MIANI propose de demander au SIV d'élaguer ce pommier car c'est un arbre ancien.
- création d'un passage piétonnier dans le verger pour accéder à l'épicerie : la commission est contre.
- abaissement de la haie : sera fait.

Arrivée de Virginie KOCH à 19h10.

Arrivée de Muriel FAVRE à 19h20.

3. Création d'une régie d'avance – DEL 2023 32

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de mettre en place une régie d'avance qui permettra d'effectuer des achats sur internet ou de régler directement des menues dépenses par carte bancaire.

Le Conseil Municipal accepte la proposition.

Résultats des votes :

Pour	Sylvie TARAGON (avec le pouvoir d'Audrey VALLEZ), Anne-Laure GUILLET, Laurie FALCONNIER, Joffrey DUBOC (avec le pouvoir de Jean-François REVILLOUD), Muriel FAVRE, Virginie KOCH, Virginie MIANI, André QUILLOT, Vivian ROUSSEL, Éric SOGNO-LINA (avec le pouvoir d'Hervé BOUËDEC).
Abstention	
Contre	

4. RPQS 2022 (Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable)

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que ce point est reporté à la prochaine réunion afin que chacun ait le temps de prendre connaissance du document.

5. Subventions et dotations aux associations – DEL 2023 33

Madame le Maire donne la parole à Anne-Laure GUILLET qui informe que la Commission Vie Associative, s'est réunie le 20 juin 2023 afin d'étudier les dossiers de demande de subventions très nombreux cette année. Elle précise que les membres de la commission ont privilégié les associations locales.

Elle propose les attributions suivantes :

Bénéficiaires	Explications	Montant
Coopérative Scolaire - Clarafond-Arcine	8 €/110 élèves de la commune	880 €
Foyer Socio-éducatif Collège Val des Usses - Frangy	8 €/63 élèves de la commune	500 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers de la Semine - Franclens		300 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers de Vulbens - Vulbens		300 €
Les Amis de la Bibliothèque - Clarafond-Arcine	Achats de nouveaux livres	350 €
Sorgia F.M. - Valsérhône		400 €
Association des anciens combattants AFN – Section de Frangy		100 €
Souvenir Français - Frangy		50 €
Semine en chœur – Clarafond-Arcine	Nouveau nom de l'association : Chantedames	100 €
Société d'Etude pour la Protection de la Nature en Semine		100 €
Football Club de la Semine – Chêne-en-Semine	25 €/44 enfants de la commune	1100 €
Tir Sportif de la Semine - Clarafond-Arcine	12 adhérents de la commune	400 €
Club Chantebise - Clarafond-Arcine	8 €/48 adhérents, montant	400 €
Graine d'amis - Seyssel	10 bénévoles pour 77 bénéficiaires (aidants)	200 €
MFR Cormoranche en Bugey – Plateau d'Hauteville	1 élève	50 €
MFR Vulbens	1 élève	50 €
MFR de la Semine - Franclens	Travaux de réfection d'un muret en pierre route de Marlogne	800 €
ASF Frangy - Frangy	25 €/5 basketteurs	125 €
Nature et Terroirs – La Balme de Sillingy	Entretien des jardins de la Balme	1000 €
Fédération Sportive du Val des usses - Frangy	25 €/4 judokas	100 €
Association des donneurs de sang - Frangy	Collation pour les donneurs	100 €
TOTAL		7405 €

Madame le Maire demande si les membres du Conseil Municipal ont des modifications à apporter. Aucune remarque n'étant émise, elle propose de passer au vote.

Résultats des votes :

Pour	Sylvie TARAGON (avec le pouvoir d'Audrey VALLEZ), Anne-Laure GUILLET, Laurie FALCONNIER, Joffrey DUBOC (avec le pouvoir de Jean-François REVILLOUD), Muriel FAVRE, Virginie KOCH, Virginie MIANI, André QUILLOT, Vivian ROUSSEL, Éric SOGNO-LINA (avec le pouvoir d'Hervé BOUËDEC).
Abstention	
Contre	

◆ Informations et questions diverses

- Commission de Contrôle des listes électorales :

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que le mandat des membres de la Commission de contrôle des listes électorales, nommés par arrêté du 25 novembre 2020, arrive à échéance. Il convient de procéder à la nomination de leurs successeurs appelés à siéger jusqu'au prochain renouvellement général en 2026.

Cette commission est composée d'un membre du Conseil Municipal, de 2 titulaires et de 2 suppléants extérieurs au Conseil Municipal.

Madame le Maire précise que les membres extérieurs au Conseil Municipal ont été contactés et ont accepté d'être reconduits.

André QUILLOT, candidat pour le Conseil Municipal, est nommé.

La commission se compose ainsi de :

Conseiller Municipal	André QUILLOT
Délégué de l'administration Titulaire	Claude SOGNO-LINA
Délégué de l'administration Suppléant	Claude BERRON
Délégué du tribunal judiciaire Titulaire	Jacqueline AS
Délégué du tribunal judiciaire Suppléant	Irène MORAND

- Plan Communal de Sauvegarde (PCS) :

Madame le Maire donne la parole à Virginie MIANI pour la présentation du PCS. Ce document permet de faire face à diverses situations, catastrophes majeures atteignant la population, perturbations de la vie collective (par exemple interruption de l'alimentation en eau potable, intempérie, épidémie, incendie, inondation). L'objectif du PCS est de se préparer pour pouvoir faire face à ces situations d'urgence.

Virginie MIANI explique qu'il est nécessaire de faire un inventaire des moyens humains pour finaliser le PCS.

Elle précise qu'elle a effectué un exercice en ligne simulant un séisme afin de pointer les actions à mettre en œuvre pour informer efficacement les habitants lorsqu'un problème de ce type survient.

La commune dispose de plusieurs moyens d'information : le site internet, la page Facebook, le totem. Les membres du Conseil Municipal devront aussi faire du porte à porte lorsque la situation le nécessitera (personnes isolées). Virginie MIANI propose de répartir l'intervention des conseillers municipaux par quartier.

En cas de crise, une cellule devra être mise en place. Elle se composera du directeur des opérations de secours, d'un poste de commandement communal et d'une cellule opérationnelle.

Vivian ROUSSEL demande s'il serait possible de faire sonner les cloches des églises pour avertir les habitants d'un danger. Virginie MIANI répond que cette solution est à étudier afin de vérifier sa faisabilité.

Madame le Maire remercie Virginie MIANI pour tout le travail accompli.

- **Panneau pocket** : Virginie MIANI s'est renseignée sur « Panneau Pocket ». Cette application mobile d'informations et d'alertes permet à la population de recevoir en temps réel des notifications sur les actualités de leur territoire : coupure d'eau, d'électricité, travaux en cours,
Elle serait particulièrement utile en cas de déclenchement du PCS.
Cette application est déjà utilisée dans des communes avoisinantes avec succès.
- **Voisins vigilants** : Virginie MIANI s'est renseignée sur ce dispositif qui est proposé en deux variantes :
 - o Une application payante pour la commune (logo avec œil noir) : les utilisateurs doivent fournir beaucoup de données personnelles à une entreprise privée. Un élu désigné au préalable est récepteur des messages d'alerte de la population.
 - o Une application gratuite (logo avec œil bleu) : dispositif public en lien avec la gendarmerie. Des citoyens se portent volontaires pour être référent dans leur quartier et sont formés par la gendarmerie.
 La Commission Sécurité/Prévention est plutôt en faveur de l'application gratuite. L'adjudant Boueyre a proposé de venir présenter plus précisément le système au Conseil Municipal.
- **Vidéoprotection** : Madame le Maire propose de relancer le projet suite à des demandes d'administrés. Elle précise que les photos et vidéos ne sont consultées que sur réquisition des forces de l'ordre.
Eric SOGNO-LINA pose la question du coût de la vidéoprotection.
Madame le Maire propose de solliciter la gendarmerie pour une étude gratuite. Elle demande l'avis des membres du Conseil Municipal. Virginie MIANI est contre, Vivian ROUSSEL souhaite attendre le retour de la gendarmerie pour se prononcer, les autres membres présents sont favorables.
- **SIV** : le SIV organise l'évènement « Aujourd'hui, je nettoie ma planète » le samedi 16 septembre 2023. Virginie MIANI rappelle que cette journée est indépendante de la journée nettoyage de la commune. Après discussion, le Conseil Municipal préfère privilégier la journée nettoyage de la commune un week-end de mars en espérant mobiliser de nombreux habitants.
- **Sécurisation** : Virginie MIANI demande comment va être aménagé le carrefour de l'ancienne mairie suite à la question d'un administré. Un plateau et des feux intelligents devraient être installés. La mairie est en attente de la réponse des services du Département.
- **Le Clarcinois magazine** : il est en cours d'élaboration
- **Covoiturage** : l'ATMB propose des avantages financiers aux passagers utilisant les plateformes de covoiturage. Cette aide est provisoire.
- **ADS (Autorisation De Stationnement)** : Madame le Maire a reçu une personne souhaitant s'installer comme taxi sur la commune. L'autorisation lui sera délivrée par arrêté du Maire.
- **Emploi vacances** : Une jeune de la commune est embauchée pour 1 mois cet été. Elle apportera son aide à la fois aux services administratifs et aux espaces verts.

- **OAP de la Prêle** : Peu de lots ont trouvé acquéreur en raison notamment de la hausse des taux d'intérêts. Le promoteur espère que la situation va se débloquer en fin d'année et relancera la commercialisation.
- **Terrains centre du village** : Madame le Maire demande l'avis du Conseil Municipal sur deux terrains situés au centre du village (cadastrés OA 1333 de 560 m² et OA 2194 de 92 m²). Les propriétaires souhaitent vendre leurs biens et connaître la position de la commune. Après discussion, le Conseil Municipal est intéressé pour que la commune préempte sur ces deux parcelles.
- **Fibre optique** : lorsqu'un opérateur doit intervenir sur la voie publique pour installer la fibre, il doit se rapprocher du Syane qui est en charge des travaux.
- **Parking du Dodécaèdre** (ancienne mairie de Clarafond) : Madame le Maire rappelle que ce parking appartient à la commune. Elle propose de le mettre en zone bleue afin de permettre aux clients du cabinet paramédical de stationner. Eric SOGNO-LINA propose d'inclure également les places « arrêt minutes » le long de la rue de la Mairie. Le stationnement sera limité à 1h30.
- **Dodécaèdre** : la peinture récemment refaite dans certaines pièces présente des anomalies (taches brunes) dues à un défaut de fabrication. Elle sera refaite et les frais seront pris en charge par l'entreprise qui a effectué les travaux.
- **Travaux de confortement des berges du Parnant** : les travaux vont débuter le 18 juillet et devront être achevés au 15 septembre 2023. Jean-François REVILLOUD va assister aux réunions de chantier. Une convention de passage a été signée entre la commune et les propriétaires de la parcelle OA 1350.
- **Inauguration MAM (Maison d'Assistante Maternelle) et salle communale** : l'inauguration officielle en présence notamment des financeurs est prévue le samedi 30 septembre 2023. Madame le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'inviter les habitants ce même jour ou d'organiser une « Portes ouvertes » à une date ultérieure. Après discussion, le Conseil Municipal décide de dissocier les deux événements. La matinée « Portes ouvertes » aura lieu le samedi 7 octobre 2023.
- **Tennis Club de la Semine** : Anne-Laure GUILLET a rencontré la Présidente et l'entraîneur du club. Des incivilités sont à déplorer sur les cours : grillage endommagé, cadenas cassé, filets abimés, circulation de vélos, trottinettes, rollers, ... Les agents de la commune vont réparer le grillage et le club de tennis va apposer des panneaux de règlementation.
- **Rond-point salle des fêtes** : suite au rejet de sa demande lors du précédent Conseil Municipal pour l'installation d'un miroir, Vivian ROUSSEL rappelle que les personnes arrivant de la Croisée ne ralentissent pas et que le rond-point est très dangereux, notamment pour les cyclistes qui arrivent de l'église. Après discussion, Eric SOGNO-LINA propose de réfléchir à la possibilité de modifier ce rond-point. Anne-Laure GUILLET précise que l'implantation d'un plateau, route de la Croisée (au niveau de la rue du Farmerô), est à l'étude.

- **Terrain de boules d’Arcine** : Muriel FAVRE rapporte les remarques d’habitants sur l’inaccessibilité du terrain de boules due aux chats et aux poules qui ont investi les lieux. Madame le Maire précise que les propriétaires concernés ont été contactés et qu’ils se sont engagés à nettoyer et à empêcher que la situation ne se renouvelle.
- **Armoire fibre** : Muriel FAVRE fait remonter des plaintes d’habitants qui se retrouvent régulièrement sans connexion à la fibre. Les opérateurs ont accès aux armoires et les laissent malheureusement trop souvent ouvertes. En cas de constatation d’infraction, il est demandé de prendre en photo les véhicules et les armoires afin que la mairie puisse faire remonter les problèmes au Syane.

L’ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire remercie les membres du Conseil Municipal et lève la séance à 21h05.

Le secrétaire de séance,
Vivian ROUSSEL



Le Maire,
Sylvie TARAGON

